

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 413

présenté par
M. Straumann

ARTICLE 44

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans un État libéral on ne privatise pas un monopole.